



Economie sociale et solidaire

PTCE Rhône-Alpes : un lancement réussi

ROMANS (26) - mardi 27 mars marquait le lancement de la démarche du Pôle territorial de coopération économique (PTCE) en Rhône-Alpes, suscitant l'intérêt de 70 participants, soit une vingtaine de plus que prévu, venus s'informer de ce nouveau modèle économique basé sur la coopération entre entreprises, collectivités, associations... Ce n'est pas par hasard si cette journée se déroulait au Pôle Sud, une initiative de la CRESS et du Groupe Archer, véritable précurseur de pôle de coopération économique en Drôme.

Le Groupe Archer, en partenariat avec la CRESS (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire), le Coorace (Comité et organisme d'aide aux chômeurs par l'emploi) et la Région Rhône-Alpes, organisaient, mardi 27 mars, la journée de lancement de la démarche Pôle territorial de coopération économique (PTCE).

Cette "première" remportait un vif succès - au-delà des espérances - auprès des élus, entreprises et représentants des services économiques de proximité des départements de la Drôme et de l'Ardèche, mais aussi de l'Ain et de l'Isère.

Concrètement, cette démarche s'inscrit dans une politique de communication autour des projets PTCE, visant à promouvoir ce nouveau modèle économique.

Caractérisé par sa vocation sociale et solidaire, ce modèle génère entre 5 et 10 millions d'euros d'activité et emploie 50 à 100 personnes par PTCE.

Une démarche nationale déclinée dans les régions

Les PTCE sont "des regroupements, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associés à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui mettent en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement durable".

De telles démarches existent sous des formes diverses, sur l'ensemble du territoire français, mais de façon individuelle. Émerge alors l'idée d'un dispositif d'animation à l'échelle nationale, relayé à l'échelon régional, notamment par les structures régionales de la CRESS et des Coorace.

"Avec l'aide du "Labo de l'ESS" et la Caisse des dépôts, nous avons construit un plan d'action national", qui repose sur un contrat sectoriel d'une durée de 3 ans, déclare Christophe Chevalier, pdg du Groupe Archer, et animateur du Pôle Sud créé en 2007.

L'ESS : une tradition en Rhône-Alpes

Pour Cyril Kretschmar, conseiller régional, délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire, "il existe une grande tradition de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Rhône-Alpes, pratiquée couramment déjà aux 18^e et 19^e siècles".

L'élu soulignait au passage que la Région avait fait le choix, en 2000, d'associer économie et solidarité, "à la différence de ce qui se faisait dans les autres régions".

En Rhône-Alpes, 200 000 personnes sont concernées par l'ESS qui, à l'image de la France, compte pour 10 % de l'activité économique (17 % pour l'artisanat et 16 % pour l'industrie).

La participation de la Région à la démarche PTCE se traduit par le soutien "d'une structure opérationnelle, d'une organisation politique au sens large, permettant d'avoir accès à des réseaux. De plus, la Région pratique une politique publique en faveur de ces systèmes et met à leur disposition des moyens financiers, logistiques...".

Sur les 18 pôles témoins retenus parmi les 150 dossiers présentés suite à un appel à projets lancé en novembre 2011, quatre sont localisés en région Rhône-Alpes dont deux en Drôme-Ardèche : Pôle Sud à Romans et la SMAC 07 à Annonay.

Les grands principes

Statutairement, les Pôles de coopération économique concernent les structures de l'économie sociale et solidaire qu'elles soient associations, coopératives, fondations, mutuelles...

Ces structures doivent présenter les valeurs de l'économie sociale et solidaire : une gestion démocratique (une personne, une voix), une redistribution des richesses pour le bien de la communauté, une autonomie par rapport aux pouvoirs publics et une libre adhésion.

"Ces valeurs permettent d'avoir une stratégie d'incubation de l'économie", précise Christophe Chevalier, a contrario d'une économie de profit individuel. "C'est un modèle très riche", poursuit Florence Martin, représentant la CRESS Rhône-Alpes, "qui s'affiche comme une force de proposition car il crée de l'emploi, de l'activité et génère de l'innovation technologique".

Pour Arnaud Rosenberg du Coorace, "L'insertion se traite de façon coopérative à l'intérieur d'un territoire. Durant ces 25 dernières années, l'entrepreneuriat social a connu une évolution dans ses enjeux et ses limites. Au départ, les personnes éloignées de l'emploi devaient "juste" générer un salaire. Aujourd'hui les activités liées à l'ESS génèrent bien plus qu'un simple salaire". Parmi les 4 pôles régionaux retenus, 2 sont affiliés au Coorace.

Au vu du nombre de participants mardi 27, le principe des PTCE - associer activité économique, insertion, équité, et responsabilité sociale - semble s'afficher comme une alternative non négligeable auprès des élus, entreprises, services économiques...

C. Legros



